



Ligue Poitou-Charentes

Compte rendu du Bureau du 16 décembre 2013 A Chauray

Membres présents : J. Aymé, F. Dussauze, E. Ferchaud, S. Gourdon, P. Henri, F. Laurantin, F. Watrin

Assistent : M. Martin, G. Braud, S. Girardeau, M. Sabathé

Excusés : A. Salmon, C. Salmon,

Absent : T. Godeau

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT :

- Pôle espoir

Une remise d'équipement s'est déroulée au CREPS pour les jeunes du Pôle espoir.

Les traditionnels chasubles et shorts ont été remis, mais cette saison, un don personnel nous a permis d'équiper chaque jeune d'un survêtement.

Les photos de la remise sont en ligne sur le site de la Ligue.

- FFBB : comité directeur des 6 et 7 décembre auquel assistait le président de la ligue.
 - Les CTE vont changer d'appellation et devenir des ententes. Ces ententes ne pourront participer qu'à des championnats départementaux ; pour les autres championnats, seuls les CTC seront acceptées.
 - Les Comités et la Ligue doivent fournir leur plan de développement à la FFBB avant le 4 mai 2014. Une réunion de travail est programmée avec les 4 comités le 17/02/14 afin de mettre en cohérence les différents plans de développement. Ceux-ci seront ensuite envoyés à la FFBB par chaque instance.
 - Sportive jeunes : le championnat d'Elite U15 M et F a été validé en débutera lors de la saison 2014-2015. Il ne devrait y avoir qu'un seul représentant de notre Ligue en U15M ainsi qu'en U15F. Le principe des championnats de France de zone U15 M et F a également été validé sous réserve de modifications à prévoir qui seront validées par le prochain bureau fédéral.
 - CFO : la nouvelle charte des officiels est en cours d'établissement. Elle doit permettre un fonctionnement commun entre instances, clubs et officiels avec des obligations à chacun. Elle sera validée au prochain comité directeur de mars.
 - Suite à notre demande pour aider les clubs dans la démarche de mise en place de l'E-marque pour l'achat d'ordinateur portable, la fédération nous a indiqué qu'elle n'avait aucun moyen permettant d'y répondre favorablement compte tenu des disparités des prix de vente sur le marché.

- Le trophée de Champion d'Europe 2013 va se déplacer dans les territoires. Il serait intéressant de le faire venir pour le présenter lors de match de haut niveau. Jack Aymé prend en charge ce dossier et se renseigne sur les modalités de cette possibilité.
- La durée de validité administrative de la licence FFBB va être rallongée jusqu'à fin août pour des questions juridiques.
- Les U15 vont aussi pouvoir participer sous certaines conditions à 2 rencontres par week-end,
- La période des mutations devrait être rallongée au 30 juin.
- Une nouvelle licence va voir le jour : la C3
- La correction des licences devrait être décentralisée sur les Ligues pendant une certaine période et selon certaines règles
- Patrick HENRI intègre la commission fédérale des dirigeants.

SIEGE DE LA LIGUE

Voir annexes

FINANCES

Comparaison des licences entre le 16/12/2012 et le 16/12/2013

Nombre de licenciés au 16 décembre									
	2012/2013			2013/2014			Variation %		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
CD 16	612	1308	1920	627	1448	2075	2,45	10,70	8,07
CD 17	1440	2668	4108	1300	2672	3972	-9,72	0,15	-3,31
CD 79	1555	1340	2895	1544	1375	2919	-0,71	2,61	0,83
CD 86	860	1749	2609	839	1787	2626	-2,44	2,17	0,65
Ligue	4467	7065	11532	4310	7282	11592	-3,51	3,07	0,52

La Ligue compte 60 licenciés de plus mais accuse toujours une diminution importante dans le secteur féminin.

Le Trésorier fait un point sur les comptes et explique que nous sommes environ au même niveau de charges que lors de la saison précédente.

Un suivi des budgets des commissions sera présenté lors du prochain comité directeur.

Concernant le siège de la Ligue, le Crédit Mutuel doit nous confirmer le taux du prêt que nous allons contracter.

L'AS Niort n'a pas payé la majoration appliquée sur la dernière facture. Il est décidé à l'unanimité de leur adresser un courrier pour leur demander le règlement de cette somme avant le 31/12/13.

CRO

- Charte de l'arbitrage

Le tableau récapitulatif du contrôle à priori est en annexe.

- Référentiel

La mise en place est difficile et demande un énorme investissement de la part de nos formateurs bénévoles. De plus les outils fédéraux d'aide à la formation sont difficilement accessibles.

- E-Marque

En janvier 2014, une information générale sera faite aux clubs concernés par la mise en place de l'E-marque qui débutera en septembre 2014. (NF3, NM3, RF1 et RM1 ainsi que les prétendants de RF2 et RM2). Une formation sur le terrain sera effectuée par le référent OTM dans chaque comité dès le début des matches retour de cette saison.

- 24 secondes en R1

En moyenne, une seule rencontre par journée n'est pas couverte par les 24 secondes. Il est regrettable de constater qu'il s'agit en majorité d'équipes réserves de clubs évoluant en national.

SPORTIVE

- Calendriers jeunes

La première phase des championnats jeunes est pratiquement terminée. La confection des calendriers de la deuxième phase s'effectuera le mercredi 18 décembre.

- Fautes techniques

Actuellement nous comptabilisons 79 fautes techniques et disqualifiantes contre 96 à la même époque la saison dernière.

Un joueur comptabilise 4 fautes techniques à lui seul.

Le président de la ligue demande qu'un tableau de suivi soit établi et présenter à chaque bureau ou comité directeur avec en référence la saison passée à la même période. Stéphane Girardeau a en charge cette mise en place en collaboration avec le secrétariat.

- Erreur sur feuille de match

Une erreur a été constatée sur la feuille de la rencontre U15 M2 N° 1735 entre l'AS Niort et la CTE Saint Jean de Thouars/Thouars.

La commission sportive propose une rectification de cette erreur. Cette proposition est validée à l'unanimité par le bureau. Un courrier sera rapidement envoyé aux clubs concernés.

TECHNIQUE

- Statut entraîneur

Un problème de listing a engendré des demandes d'explications à certains clubs alors qu'ils étaient en règle.

La commission constate que les clubs suivent bien le statut et font les efforts nécessaires pour se mettre en conformité.

- Labels

Les dossiers de renouvellement et de demande label Ligue ont été envoyés. Cette saison, les comités auront la gestion intégrale des labels départementaux.

- Challenge Benjamins

Le Challenge Benjamins se déroulera à Thouars le 22 mars en lever de rideau du match de NF1. Un courrier de confirmation auquel sera joint le cahier des charges sera envoyé au président de l'ATB.

- Dates CIC et TIC

Les dates des CIC et TIC devront être proposées au comité directeur de mai 2014 pour la saison prochaine. Le but est de pouvoir valider ces dates rapidement afin de permettre aux comités départementaux de prévoir leur réservation de salle et d'hébergement.

SECRETARIAT GENERAL

- Délégations administratives

Patrick Henri propose une liste de délégations à accorder aux présidents commissions.

Après quelques modifications, celles-ci sont validées par le bureau et seront transmises au service juridique de la fédération pour validation fédérale. Il est précisé que chaque comité sera amené à en faire de même auprès de la fédération.

- Portes ouvertes

Afin d'améliorer le système et de laisser plus de latitude aux clubs, il est décidé que les portes ouvertes devront s'effectuer sur 2 périodes et non sur 2 dates. Les périodes retenues sont juin et septembre. Les clubs pourront choisir la date la plus adaptée à la réussite de cette opération.

TOUR DE TABLE

CD 16 :

CD 17 : Sylvette Gourdon regrette que la responsabilité d'un arbitre de son département ait été mise en cause à tort lors d'un match à Moulidars. En effet, il avait été reproché à ce dernier d'avoir refusé les 24 secondes alors qu'en fait ce serait le responsable de salle de Moulidars qui aurait décidé que la mise en place des 24 secondes était inutile.

CD 79 : Le CD 79 va mettre en place l'E-marque sur tous ses championnats dès la saison 2014-2015.

CD 86 : Le CD 86 n'a plus de président de commission de discipline.

RECAPITULATIF DES TACHES A EFFECTUER

- Suivi des budgets pour le prochain comité directeur. (F. Dussauze)
- Courrier de relance pour l'AS Niort. (F. Dussauze)
- La CRO doit proposer un plan d'action concernant l'E-marque. (F. Watrin)
- Créer et diffuser le calendrier de la deuxième phase des championnats jeunes. (S. Girardeau)
- Envoyer un courrier concernant la décision du bureau de rectifier la feuille de match erronée. (S. Girardeau)
- Confirmer le Challenge Benjamin au club de Thouars et envoyer le cahier des charges. (M. Martin)
- Proposer les dates des CIC et TIC au comité directeur de mai. (G. Braud)
- Envoi des fiches de délégation à la fédération (P. Henri)
- Mise en place du tableau de suivi des fautes techniques et disqualifiantes. (S. Girardeau)
- Venue du trophée CHAMPION D'EUROPE (J. Aymé)

Le Président
J. Aymé

Le Secrétaire Général
P. Henri

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR
LUNDI 20 JANVIER 2014
A 19H15 A MENIGOUTE**

ANNEXES

Compte rendu commission siège

Les devis des différents artisans ont été reçus selon les délais prescrits. Ils ont été communiqués à l'architecte pour étude de conformité avec le CCTP et étude de prix.

En parallèle, la commission réunie à Rochefort le 27 novembre a effectué une présélection des devis selon l'aspect financier et a notifié certaines remarques sur le CCTP à transmettre à l'architecte après analyse du CCTP.

La réunion finale de présélection des devis entre la commission et l'architecte s'est déroulée le jeudi 12 décembre à la Crèche. Chacun a fait ses remarques sur les devis reçus ; l'architecte nous a donné précisément son avis sur les conformités ou non conformités avec le CCTP. De ce fait et selon les montants des devis, il a été retenu d'un commun accord 2 artisans par lot. A noter qu'il y a de très grosses disparités entre les prix allant de 15 à 50%.

La commission doit maintenant prendre rendez-vous avec chaque artisan retenu pour négocier leur offre tant sur un aspect financier que technique (solution d'amélioration avec cout moindre)

La demande de prêt à hauteur de 150 000€ a été faite auprès de la banque. Après validation, la demande de cautionnement par la FFBB sera officiellement faite.

Cependant, il faut noter que le budget de 300 000€ alloué il y a 3 ans risque d'être légèrement dépassé pour plusieurs raisons : les prix ont augmenté depuis 3 ans, nous sommes en appel d'offre privé mais avec des contraintes règlementaires publiques nouvelles qui nous créent des frais de prestations et de travaux non prévues au départ. La commission a en charge de faire diminuer le montant des offres pour proposer au comité directeur le choix définitif des artisans retenus ainsi que le financement retenu pour l'éventuel d dépassement.

Jack Aymé

14 décembre 2013

Charte de l'arbitrage

Contrôle à priori

Art 1	Art 2	Non respect 1 et 2
Barbezieux Cognac	Angoulême Jarnac La Couronne Ruelle Ruffec Soyaux	Leroy Somer Chateauneuf Moulidars St Y rieix Grande Champagne Mesnac St Sornin Vallechel Puymoyen Union Ouest Charente BF
Ars en Ré La Jarrie Marennes Marsilly Rochefort Saujon	Angoulins Cliré Corme Royal Jarnac Oléron Port d'Envaux Puilboreau Rupella St Jean St Rogatien St Xandre Semussac Tonnay Charentes Villeneuve Jonzac Union Saintonge Union Charente Maritime Basket	ASPTT La Rochelle Aytré Gémozac Mirambeau Royan St Agnant St Clément St Genis Saintes Surgères Tasdon UBLR
Thouars St Jean P2B 79 Nuell Terves La Forêt	Niort Cerizay Le Pin Le Tallud Chauray Bouillé St Maixent St Varent La Chapelle	Combrand Basket Pays Argentonais Basket Club du Bocage Aiffres Moncoutant Bressuire Ménigoute Melle St Amand Airvault Nord Bocage Rorthals ATB 79 Union Thouars Bouillé
Chatellerault Iteuil Chauvigny Mirebeau CEP Poitiers Pouzioux Vouneuil BC	Gençay Montamisé Neuville Nouaillé PEC Poitiers Fontaine le Comte Union Grand Poitiers BF	Civray BC Val Vert du Clain PMBC Stade Poitevin ASPTT Poitiers Cenon PB 86

Délégations administratives aux commissions

Commission sportive

- Obligation sportive.
- Rencontre à rejouer.
- Fixer ou modifier l'horaire des rencontres.
- Dérogation d'horaire et de jour des rencontres.
- Listes des joueurs (euses) brûlés(ées) : homologation et modification.
- Etablissement du calendrier des poules.
- Réserves (dans son domaine de compétence).
- Décision des rencontres remises.
- Irrégularités administratives.
- Homologation des résultats.
- Perte de rencontre par pénalité selon compétence
- Perte de rencontre par forfait.

Commission Régionale des Officiels

- Désignations des arbitres et officiels de table de marque.
- Classement des arbitres et officiels de table de marque.
- Application du statut de l'arbitre.
- Application de la charte de l'arbitrage
- Contrôle des absences et application des conséquences.
- Réclamations (dans son domaine de compétence)

Commission Régionale Statuts Règlements Qualifications

- Délivrance d'une licence.
- Mutations.
- Licences T.
- Réserves (dans son domaine de compétence).

Commission technique

- Contrôle du statut de l'entraîneur.

CRO

Compte rendu pour le bureau du lundi 16 décembre 2013-12-11

Chartre de l'arbitrage :

Le contrôle de la chartre de l'arbitrage est en pièce jointe.

Désignations :

Les rencontres sur le mois d'octobre ont été couvertes à 75%

Les rencontres sur le mois de novembre ont été couvertes à 85%

Les rencontres sur le mois de décembre seront couvertes à 96%

Formation :

Le responsable fédéral est Nicolas Maestre, la responsable de la zone ouest est Carole Delaune

La première soirée concernant le concours national a eu lieu à CHAURAY le vendredi 6 décembre elle était encadrée par Stéphane Clochard, elle était axée sur le code de jeu et l'étude du dossier référentiel. Sur 8 candidats 5 étaient présents.

Chaque candidat présent s'est vu remettre par Stéphane, un code de jeu et les interprétations 2012.

Prochaine soirée vendredi 10 janvier, sur le thème : analyse vidéo.

Observations :

Les observations ont commencé au mois de novembre, le suivi est assuré par Jacky Grellier

Les observateurs sont : Michel Sabathé, Jacky Grellier, François Watrin, Yves Charrier, Yannick Méchin, Laurent Darfeuille, Mickael Gesson et Gérard Valantin.

Formation feuille électronique :

La proposition de la ligue étant de mettre en place les feuilles électroniques sur les championnats RM1 et RF1.

Formation proposée par Annie Girardeau : vice-président de la CRO chargée des OTM

Je pense qu'il faut informer les clubs sur la possibilité qu'ils auront de tester l'e-marque sur la fin de saison 2013/2014, sans que cela soit une obligation. Qu'ils doivent continuer les feuilles papier.

Les informer également qu'ils peuvent se former en ligne via le site de la fédé. Par contre, cela se termine au 31 décembre 2013 et il faut bien une semaine pour que cela soit opérationnel, entre l'inscription et l'accès à la formation.

Que compte faire la Ligue pour les formations ?

☞ Faire une formation par comité (les référents OTM de chaque comité pourrait effectuer ces formations).

☞ Les formateurs : Céline MECHIN (17), Nicole UZENAT (86), Christine FORESTIER (16), Annie GIRARDEAU (79)

Définir les dates, les lieux et la durée de la formation (½ journée ou 1 journée)

Demander également à la fédération si elle a l'intention de poursuivre la formation en ligne jusqu'à la fin de saison 2013/2014 ou jusqu'au début de saison 2014/2015.

Annie va essayer de récupérer la formation de la fédération en faisant des impressions écran.

François Watrin Commission des Officiels - Le Contrôle des absences au 16/12/2013

CD	Date match	Nom Prénom de l'arbitre	N° rencontre et catégorie	Equipe A / Equipe B	Club de l'arbitre	AE ANE	Amende ou motif
16	19/10/2013	LABRUNIE Maeva	RM3-552	Niort - PEC Poitiers	La Couronne	AE	Erreur indispo communiquée
16	09/11/2013	BARBOT Laurent	RM1-426	Leroy Somer - Stade Poitevin	Barbezieux	AE	Horaire joueur non enregistré
17	13/10/2013	CAUSSEQUE Franck	RM3-577	Tasdon - La Couronne	St Rogatien	AE	Erreur CRO
17	13/10/2013	DURVAUX Jean Marie	RF2-145 RM3 679	Pouzioux - P2B 79 Pouzioux - Montamisé	Puilboreau	AE	Travail, REPRIS
17	13/10/2013	LELONG Julien	RF1-15	Sujon - St Varent	ASPTT La Rochelle	AE	Blessé, certificat médical
17	19/10/2013	CHIEB Karim	RM2-552	Niort - PEC Poitiers	Tasdon	AE	Famille
17	19/10/2013	COIFFE Dimitri	U20M-1516	Tonnay Charente - CEP Poitiers	Rupella	AE	Travail
17	19/10/2013	ROCHETEAU Jordan	U20M-1516	Tonnay Charente - CEP Poitiers	Aytré	AE	Travail
17	19/10/2013	TARISSA Valerie	U17M1-1641	La Jarrie - Saujon	Saintes	AE	Famille
17	09/11/2013	CAUSSEQUE Franck	RM2-557	Royan - Marsilly	St Rogatien	AE	Erreur CRO (Module répartiteur) Repris
17	09/11/2013	COQUELIN Romain	U20M-1522	Angoulême - St Rogatien	Saujon	AE	Travail
17	09/11/2013	DURVAUX Jean Marie	U17M2-1674 RM2-559	Neuville - P2B 79 Neuville - Niort	Puilboreau	AE	Travail
17	09/11/2013	VEGA Arturo	RM1-428	Puilboreau - Union Saintonge	Rupella	AE	Travail
17	10/11/2013	COIFFE Dimitri	U17M1-1346	Saujon - Soyaux	Rupella	AE	Blessé, attente certificat médical
17	10/11/2013	DURVAUX Jean Marie	RF2-161	St Maixent - CTE Montamisé St. Poitevin	Puilboreau	AE	Travail
17	16/11/2013 17/11/2013	COIFFE Dimitri	U17F1-1016 RF2-167	La Jarrie - St Rogatien Rochefort - P2B 79	Rupella	AE	Blessé, attente certificat médical
17	16/11/2013 17/11/2013	DURVAUX Jean Marie	RM2-562 RM3-699	PMBC - Saintes St Rogatien - La Couronne	Puilboreau	AE	Travail
17	23/11/2013	VEGA Arturo	RM1-438	ASPTT La Rochelle - Bressuire	La Rochelle Rupella	AE	Travail
17	23/11/2013	BANGBA Soleil	U17M2-1682	Rupella - Ruelle	Puilboreau	ANE	45 €
17	24/11/2013	COIFFE Dimitri	RF2-173	ASPTT La Rochelle - Jarnac	La Rochelle Rupella	AE	Blessé, attente certificat médical
17	24/11/2013	SOURICE Emile	RM3-703	Tasdon - Chauray	La Rochelle Rupella	AE	Dérogation équipe joueur
17	24/11/2013	ROCHETEAU Jordan	RF2-174	St Maixent - La Forêt	Aytré	AE	Indispo communiquée après désignation
79	12/10/2013	BENOIT Davy	RM1-412	Aytré - ASPTT La Rochelle	St Varent	AE	Travail, REPRIS
79	12/10/2013	CLISSON Mathieu	U17M2-1669	P2B 79 - Rupella	Terves	AE	Blessé, certificat médical
79	12/10/2013	COSTES Flavian	U17M1-1638	Bressuire - Soyaux	Chauray	AE	Horaire joueur non enregistré
79	13/10/2013	BARICAULT Simon	RF1-14	Bressuire - Le Tallud	Niort	AE	22,50 €
79	13/10/2013	GUILLET Julien	U17F2-1038	P2B79 - Aiffres	Cerizay	AE	Transport
79	13/10/2013	PECHEREAU Florent	RF2-148	St Maixent - Rochefort	Niort	ANE	45,00 €
79	19/10/2013	GUILLET Julien	RF2-153	BP Argenton -St Maixent	Cerizay	AE	Transport
79	19/10/2013	VIEIRA DE PINHO Tiffany	U17M2-1673 U17F1-1010	Pouzioux - Niort Pouzioux - Saujon	Parthenay BB 79	AE	Travail
79	20/10/2013	SCOPELITIS Christian	RF2-156	ASPTT Poitiers - P2B79	Chauray	AE	Indispo
79	09/11/2013	COSTES Flavian	U17F2-1043	P2B 79 - CTE Montamisé St. Poitevin	Chauray	AE	Indispo après désignation
79	09/11/2013	PECHEREAU Florent	U17F1-1013	Pouzioux - La Jarrie	Niort	AE	Indispo après désignation RETOUR
79	10/11/2013	BARICAULT Simon	RF1-26	St Varent - Semussac	Niort	AE	Travail
79	10/11/2013	VIEIRA DE PINHO Tiffany	U17F2-1044	Aiffres - Civray	Parthenay BB 79	AE	Transport, Repris
79	16/11/2013	GRELLIER Jean Patrick	RM2-564	Thouars - Neuville	Bressuire	AE	Indispo erreur CRO
79	17/11/2013	LARGE Florian	RF2-165	CTE Montamisé/stade - ASPTT La Rochelle	Nueil	AE	Erreur CRO
79	24/11/2013	MERLE Romain	RF1-42	Puilboreau - Ouest Charente	Parthenay BB 79	AE	Travail
86	12/10/2013	GASNEAU Antoine	RM1-413	Leroy Somer - ASPTT Poitiers	Montamisé	AE	Famille
86	12/10/2013	GAURY SIROY Jimmy	RF2-146 RM3 678	Nouaillé - ASPTT Poitiers Nouaillé St Rogatien	Civray	ANE	45,00 €
86	19/10/2013	COLES Justin	RF1-19	St Yrieix - Aiffres	ASPTT Poitiers	ANE	45,00 €
86	19/10/2013	LESTIEU Chloé	RF1-19	St Yrieix - Aiffres	Montamisé	AE	horaire joueur saisi après désignations
86	20/10/2013	LUSSEAU Samuel	RF2-156	ASPTT Poitiers - P2B79	PMBC	AE	Travail
86	09/11/2013	GAURY SIROY Jimmy	U17F1-1013	Pouzioux - La Jarrie	Civray	AE	Joue, repris
86	09/11/2013	LUCQUIAUD Gilles	RM2-560	PEC Poitiers - Thouars	Pouzioux	AE	Repris
86	16/11/2013	LIHADJI Abdourahmane	U17M2-1679	Pouzioux - Rupella	PEC Poitiers	AE	Problème logiciel
86	16/11/2013	MINOT Alexandre	U17F1-1015	Bressuire - Saujon	CEP Poitiers	AE	Indispo communiquée après désignation
86	17/11/2013	PROTEAU Boris	NMU15-240	PB 86 - Touraine BC	Montamisé	AE	Blessé, attente certificat médical
86	23/11/2013	MINOT Alexandre	RF2-172	Nouaillé - CTE Montamisé/StadePoitevin	CEP Poitiers	AE	Erreur CRO

Commission Sportive - Le Point par journée au 16/12/2013

CS CSJ	Date Match	Motif	N° Match	Personne concernée	N° licence	Club	Autres remarques	Débit
CSJ	17/11/2013	Résultat non saisi ou saisi en retard	U15M1 1707			RUPELLA BASKET 17	Saisi à 21h48	24,00 €
CSJ	17/11/2013	Résultat non saisi ou saisi en retard	U13M1 1767			RUPELLA BASKET 17	Saisi à 21h48	24,00 €
CSJ	17/11/2013	Retard feuille de marque (reçue le 19/11 à 12h43)	U15M/U13F			PAYS MELUSIN BC		24,00 €
CSJ	17/11/2013	Faute Technique Joueur	U17F1 1016	KALLOUH	BC975785	ST ROGATIEN	1ère	
CSJ	17/11/2013	Faute Technique Manager	U17F1 1016	BERAUD J	VT920280	ST ROGATIEN	1ère	
CSJ	17/11/2013	Faute Technique Manager	U15F2- 1105	SEGUIN D	VT870322	MONTAMISE	1ère	
CSJ	17/11/2013	Faute Technique Manager	U13F1 1135	LOPEZ A	VT700452	ASPTT LA ROCHELLE	1ère	
CSJ	24/11/2013	Résultat non saisi ou saisi en retard	U15M2 1750			NEUVILLE	Saisi le 25/11 à 0h13	24,00 €
CSJ	24/11/2013	Résultat non saisi ou saisi en retard	U17M2 1680			NEUVILLE	Non saisi	24,00 €
CSJ	24/11/2013	Faute Technique Joueur	U17F2 1050	DORE M	BC980380	AIFFRES	1ère	
CSJ	24/11/2013	Faute Technique Joueur	U17M1 1652	SOULIVET P	BC985858	SAUJON	1ère	
CSJ	24/11/2013	Retard Feuille de marque (reçue le 26-11 à 13h26)	U15M2 1750			PAYS MELUSIN BC		24,00 €
CSJ	01/12/2013	Faute Technique Joueur	U17F1 1021	COUSSY M	BC970464	COGNAC	1ère	
CSJ	01/12/2013	Faute Technique Joueur	U20M 1535	DESFORGES P	BC960300	AIFFRES	1ère	
CSJ	01/12/2013	Faute Technique Joueur	U17M2 1683	BARBOT E	BC980166	POUZIUX VOUNEUIL	1ère	
CSJ	01/12/2013	Faute Technique Manager	U17M2 1683	BORN J	VT900881	NEUVILLE	1ère	
CSJ	01/12/2013	Retard Feuille de marque (non reçue par scan le 3/12)	U13M2 1804			CTE PTT POITIERS ST POITEVIN		24,00 €
CSJ	01/12/2013	Retard Feuille de marque (Postée le 06/12)	U15M2 1754			AYTRE		24,00 €
CSJ	01/12/2013	Faute Technique Joueur	U15M2 1754	DENIS G	BC000170	AYTRE	1ère	
CSJ	08/12/2013	Résultat non saisi ou saisi en retard	U13F2 1175			CTE BB DE LA SEUDRE	Non saisi	24,00 €
CSJ	08/12/2013	Faute Technique Manager	U15M1 1718	BOUCHARD F	VT870331	POITIERS CEP	1ère	
CSJ	08/12/2013	Faute Technique Joueur	U17F1 1025	VALETTE C	VT980043	SAUJON	1ère	
CSS	17/11/2013	Résultat non saisi ou saisi en retard	RM1 430			RUPELLA BASKET 17	Saisi à 21h52	24,00 €
CSS	17/11/2013	Faute Technique Manager	RF2 167	BRETTAUER P	VT690681	ROCHEFORT	1ère	
CSS	17/11/2013	Faute Technique Joueur	RM1 430	ASSELIN C	VT920181	RUPELLA BASKET 17	1ère	
CSS	17/11/2013	Faute Technique Joueur	RM1 431	COUVREUR J	VT860732	PUILBOREAU	1ère	
CSS	17/11/2013	Faute Technique Joueur	RM2 563	MICHAUD	VT822860	POITIERS EC	1ère	
CSS	17/11/2013	Défaut de licence	RM2 565	KOFFI A		AS NIORT	Q. 15/11	0,00 €
CSS	17/11/2013	Défaut de licence	RM2 565	VAN DENFERGUE P		AS NIORT	Q. 15/11	0,00 €
CSS	17/11/2013	Faute Technique Manager	RM2 565	HABBANE O	VT670765	AS NIORT	1ère	
CSS	17/11/2013	Faute Technique Manager	RM2 566	MASCRET M	VT870690	ROYAN	1ère	
CSS	17/11/2013	Retard Feuille de Marque (non reçue par scan le 19/11)	RM3/UF17F			AIFFRES		24,00 €
CSS	17/11/2013	Défaut de licence	RM3 698	LABROUSSE N		MONTAMISE	Q. 14/11	0,00 €
CSS	17/11/2013	Faute Technique Joueur	RM3 694	BENGOURARI B	VT880200	ASPTT POITIERS	2ème	53,00 €
CSS	17/11/2013	Retard Feuille de Marque (non reçue au 21/11)	RM2 564			THOUARS BASKET 79		24,00 €
CSS	24/11/2013	Résultat non saisi ou saisi en retard	RF2 174			ST MAIXENT	Non saisi	24,00 €
CSS	24/11/2013	Résultat non saisi ou saisi en retard	RM2 572			NEUVILLE	Non saisi	24,00 €
CSS	24/11/2013	Faute Technique Joueur	RM1 436	BAMBARA B	VT771374	AYTRE	1ère	
CSS	24/11/2013	Faute Technique Joueur	RM1 436	CALATAYUD A	VT800990	AYTRE	2ème	50,00 €
CSS	24/11/2013	Faute Technique Manager	RM1 440	GIRARD F	VT640195	PARTHENAY BB 79	1ère - Non notée au verso	
CSS	24/11/2013	Faute Technique Joueur	RM3 700	JUTEAU S	VT840576	AIFFRES	1ère	

CSS	24/11/2013	Faute Technique Joueur	RM3 700	CIRETTE G	VT782533	AIFFRES	1ère	
CSS	24/11/2013	Défaut de licence	RM3 701	LABROUSSE N		MONTAMISE	Q. 14/11	35,45 €
CSS	24/11/2013	Faute Technique Manager	RM3 702	BELMUDES F	VT610166	BRESSUIRE	1ère	
CSS	24/11/2013	Retard Feuille de marque (reçue le 26/11 à 12h43)	RF3 296			LA JARRIE		24,00 €
CSS	24/11/2013	Défaut de licence	RF3 296	BELAUD M		LE TALLUD	Q. 22/11	0,00 €
CSS	24/11/2013	Défaut de licence	RM3 705	MARCAULT S		ASPTT POITIERS	Q. 05/11	35,45 €
CSS	24/11/2013	Retard Feuille de marque (Postée le 26/11)	RF2 171			BASKET PAYS ARGENTONNAIS		24,00 €
CSS	24/11/2013	Double de Chpt de France non reçu le 27/11	NF3			PAYS MELUSIN BC		24,00 €
CSS	24/11/2013	Défaut de licence	RM2 570	OULAI A		AS NIORT	Q. 22/11	0,00 €
CSS	01/12/2013	Faute Technique Manager	RF1 43	BLOT B	VT850373	PUILBOREAU	2ème	53,00 €
CSS	01/12/2013	Faute Technique Manager	RF3 302	EDOM M	VT870731	ROYAN	1ère	
CSS	01/12/2013	Résultat non saisi ou saisi en retard	RM1 442			PUILBOREAU	Saisi à 23h08	24,00 €
CSS	01/12/2013	Faute Technique Joueur	RM1 447	FLORAC D	VT820357	COGNAC	1ère	
CSS	01/12/2013	Faute Technique Manager	RM2 576	GERMAIN G	VT680357	ANGOULEME BC	1ère	
CSS	01/12/2013	Faute Technique Joueur	RM3 706	AUBIN T	VT930135	AIFFRES	1ère	
CSS	01/12/2013	Faute Technique Joueur	RM3 706	PIERRE A	VT771070	AIFFRES	1ère	
CSS	01/12/2013	Faute Technique Joueur	RM3 706	JUTEAU S	VT840576	AIFFRES		53,00 €
CSS	01/12/2013	Faute Technique Joueur	RM3 707	BERTHOME T	VT920065	ASPTT POITIERS	1ère	
CSS	01/12/2013	Faute Technique Joueur	RM3 708	HASPE B	VT800980	TASDON LR	1ère	
CSS	01/12/2013	Faute Technique Joueur	RM3 711	PINAUD Y	VT880268	ST ROGATIEN	1ère	
CSS	01/12/2013	Retard Feuille de marque (Postée en lettre verte)	RM1 443			PARTHENAY BB 79		24,00 €
CSS	01/12/2013	Faute Technique Joueur	RM1 442	BLOT B	VT850373	PUILBOREAU	3ème	125,00 €
CSS	01/12/2013	Faute Disqualifiante sans rapport	RM1 442	BLOT B	VT850373	PUILBOREAU		90,00 €
CSS	01/12/2013	Faute Technique Joueur	RM1 443	THOMASSIN M	VT890304	PARTHENAY BB 79	1ère	
CSS	08/12/2013	Faute Technique Joueur	RF2 186	ALLARD A	VT940154	ST MAIXENT	1ère	
CSS	08/12/2013	Faute Technique Joueur	RM1 449	KERAULT E	VT840499	COGNAC	1ère	
CSS	08/12/2013	Faute Technique Joueur	RM1 451	BIRONNEAU M	BC850923	ASPTT LA ROCHELLE	1ère	
CSS	08/12/2013	Faute Disqualifiante sans rapport	RM1 451	BIRONNEAU M	BC850923	ASPTT LA ROCHELLE		90,00 €
CSS	08/12/2013	Faute Technique Joueur	RM1 452	MORANGE V	VT920217	LEROY SOMER	1ère	
CSS	08/12/2013	Faute Technique Joueur	RM1 452	BARIBEAU L	VT851782	RUPELLA BASKET 17	1ère	
CSS	08/12/2013	Faute Technique Manager	RM2 580	CUERVO M	VT700449	SAINTES	1ère	
CSS	08/12/2013	Faute Technique Joueur	RM2 581	PITELET J	VT840589	MARSILLY	1ère	
CSS	08/12/2013	Faute Technique Joueur	RM2 581	GAUTRON F	VT892659	AS NIORT	1ère	
CSS	08/12/2013	Faute Technique Joueur	RM3 743	PAIRAULT D	VT940074	BRESSUIRE	1ère	
CSS	08/12/2013	Retard feuille de marque (non reçue le 10-12 à 12h00)	RF1 54			PUILBOREAU		24,00 €
CSS	08/12/2013	Retard feuille de marque (non reçue le 10-12 à 12h00)	RM2 582			ASB CHATELLERAUDAIS		24,00 €
CSS	12/01/2014	Dérogation tardive	RM3 724			AIFFRES		63,00 €
CSS	12/01/2014	Dérogation tardive	RF3 310			ST ROGATIEN		63,00 €
CSS	12/01/2014	Dérogation tardive	RM2 565			ASB CHATELLERAUDAIS		63,00 €
CSS	12/01/2014	Dérogation tardive	RF3 312			LE TALLUD		63,00 €